

Bourse au mérite 2024 APDC Règlement

Composée d'avocats spécialistes du droit de la concurrence et forte de leurs compétences et expériences, l'APDC (www.apdc.fr) a pour objet d'intervenir dans le débat public pour se prononcer sur les projets fréquents d'évolutions que connaît cette matière, les améliorations qu'elle pourrait connaître et, le cas échéant, les dysfonctionnements auxquels il faudrait remédier.

Depuis 2022, l'APDC a la volonté, dans la limite de ses moyens financiers, d'assister financièrement chaque année un étudiant méritant afin de lui permettre d'étudier dans les meilleures conditions ou de réaliser un projet d'intérêt en lien avec le droit de la concurrence, autant que possible indépendamment des contraintes financières.

C'est pour cette raison que l'APDC attribuera, en 2024, une bourse de 3 000 euros à un étudiant boursier d'Etat méritant, en considération de son parcours académique et de son projet en lien avec le droit de la concurrence. En complément de la bourse, un parrainage du lauréat par un membre de l'association sera proposé.

Modalités de la bourse APDC

Conditions

- Justifier d'un projet académique ou professionnel en lien avec le droit de la concurrence
- Avoir été ou être boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux (au sens des bourses nationales attribuées par l'Etat, sans condition d'échelon, ce dernier étant cependant à préciser) ou attester avoir déposé un dossier aux fins d'obtention d'une telle bourse dans le cas où l'attribution des bourses sur critères sociaux ne serait pas définitive à la date de dépôt par l'étudiant de son dossier auprès de l'APDC.
- Être titulaire au moins d'un Master 1 ou équivalent

Envoi du dossier

Par email avant le 22 mai 2024 à l'adresse suivante : bourse@apdc.fr

Contenu du dossier

- Formulaire de candidature dûment complété (à télécharger sur www.apdc.fr)
 - Attestation(s) de bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ou attestation sur l'honneur du dépôt d'une demande d'une telle bourse
 - CV à jour
 - Copie des relevés de notes post-bac
- Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés

Décision d'octroi

Décision prise par un jury composé de membres du Conseil d'administration de l'APDC, sur la base du dossier et le cas échéant d'un entretien oral

Résultats

Notification des résultats faite au lauréat par l'APDC

L'APDC pourra le cas échéant communiquer sur l'octroi de la bourse (l'identité du lauréat sera communiquée seulement avec l'accord du lauréat)

